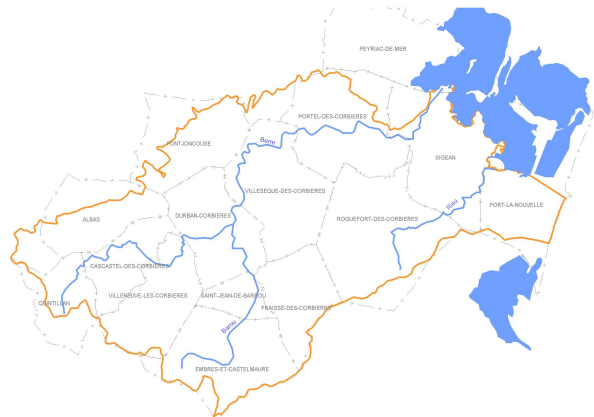
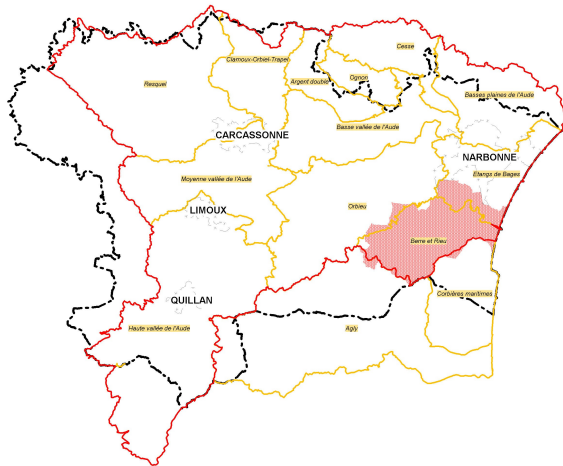


EPCI de bassin :
SIAH du bassin de la Berre et du Rieu



SIAH du bassin de la Berre et du Rieu

Président : Jean-Claude MONTLAUR – Vice Président du SMMAR

BP 15, 11360 DURBAN CORBIÈRES

Tel. 04.68.45 81.94 - Fax. 04.68.45.84.66

Mail: sibr@wanadoo.fr

Secrétaire : Carine DENCAUSSE, Ouverture : Mardi, Mercredi matin, Jeudi

Technicien SMMAR : Kriss SANS, Tél. 04-68-27-09-60 ; smmar2@wanadoo.fr

Date de création : 3 avril 1968

Modification des statuts : le 9 septembre 2005, arrêté n°2005-11-2961

Règlement intérieur : Validé en 2008

Payeur : Percepteur de Durban Corbières / Tuchan

Superficie : 300 km²

Linéaire du réseau hydrographique : 250 Km (chevelu compris)

Nombre de communes adhérentes : 15

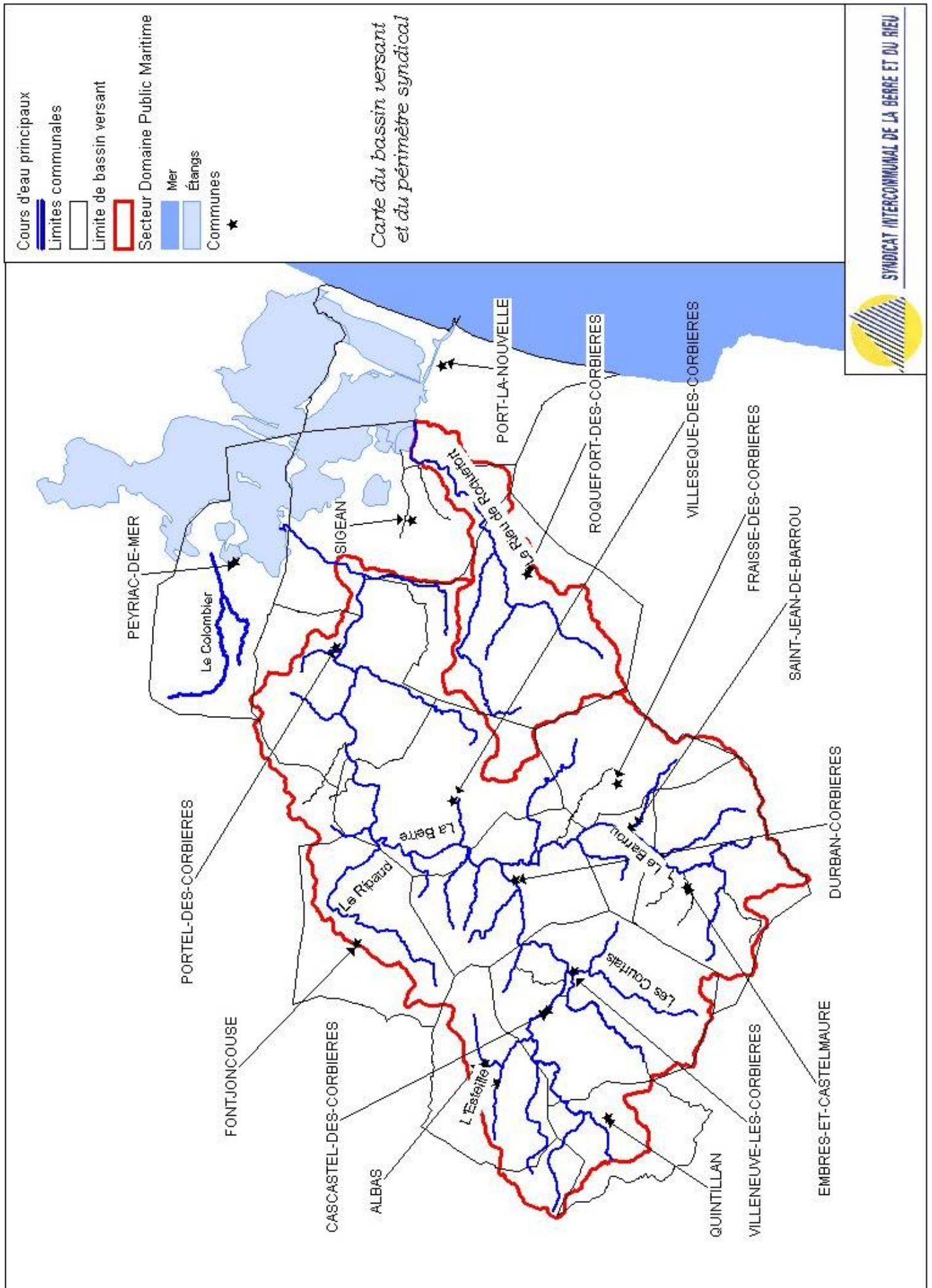
Population totale : 13 516

Communes membres de SAGE : 15 communes adhérentes dans le SAGE Basse Vallée de l'Aude,

Opérations engagées :

Schéma : OUI, validé le 15 décembre 2004

Plan pluriannuel de gestion de la ripisylve : Validé le 5 juillet 2005, DIG n°2005-11-4072



Communes adhérentes

ALBAS	Monsieur	Jean Claude	MONTLAUR	T
CASCASTEL DES CORBIERES	Monsieur	André	COURNEDE	T
DURBAN CORBIERES	Monsieur	Stéphan	VIDAL	T
EMBRES ET CASTELMAURE	Monsieur	Christophe	VIDAL	T
FONTJONCOUSE	Monsieur	Marc	SALEL	T
FRAISSE DES CORBIERES	Monsieur	Michel	TRICOIRE	T
QUINTILLAN	Monsieur	André	CONTRERAS	T
PEYRIAC DE MER	Madame	Marie-Laure	ARRIPE	T
PORTEL DES CORBIERES	Monsieur	Alain	CARBOU	T
PORT LA NOUVELLE	Monsieur	Henri	MARTIN	T
	Monsieur	Guy	SOULE	T
	Monsieur	Claude	LANDRY	T
	Madame	Monique	RAYNAUD	T
ROQUEFORT	Monsieur	André	MIQUEL	T
SAINT JEAN DE BARROU	Monsieur	Laurent	GUINOIS	T
SIGEAN	Monsieur	Roger	COMBES	T
	Monsieur	Roger	MIAILHE	T
	Madame	Nadine	SANJUAN	T
VILLENEUVE LES CORBIERES	Monsieur	Didier	MARTINEZ	T
VILLESEQUE DES CORBIERES	Monsieur	Pierre	VIDAL	T

T : Délégué titulaire

Membres du bureau du SIAH

PRÉSIDENT :

Jean-Claude MONTLAUR, Maire d'Albas

Vices Présidents :

Nadine SANJUAN (Sigean)

Didier MARTINEZ (Villeneuve-Cres),

Guy SOULE (PLN).

Membres :

André MIQUEL (Roquefort-Cres)

Pierre VIDAL (Villesèque-Cres)

André COURNÉDE (Cascastel-Cres)

Stéphan VIDAL (Durban-Cres)

Problématique et objectifs Berre et Rieu :

Problématiques :

Le fleuve Berre est un cours d'eau torrentiel à débordement rapide, avec un temps de réponse court sur le bassin versant entre l'amont et l'aval (4h environ).

En 1999, le bassin versant a subi plus de 36 millions d'euros de dommages.

Beaucoup de berges sont enrochées de par la présence du RD 611A qui longe le cours d'eau. De plus, le cours d'eau est aussi canalisé par des merlons et des digues reconstruits après 1999 qui limitent la divagation. La vigne occupe principalement les terrains riverains. Cinq communes : Sigean, Portel, Durban-Corbières, Villeneuve les Corbières, et Cascastel des Corbières sont exposées à un risque inondation fort dès la crue décennale du fait de leur présence en lit majeur, voir en lit mineur.

Valeur Ecologique :

Zonage de Protection communautaire :

- Directive oiseaux : 4 ZPS (Zone de Protection Spéciale)
- Directive habitats : 1 ZSC (Zone Spéciale de Conservation)

Zonage d'inventaire

- 4 ZNIEFF (Zones d'Intérêts Ecologique Floristiques et Faunistiques)

Objectifs d'interventions :

Prévention des lieux habités :

- ✓ **Expansion/rétention :** Sigean, Portel, Durban, Villeneuve ; Création de zone d'expansion de crue mobilisable en cas de crue fréquente et moyenne.
- ✓ **Protection rapprochée :** /

Restauration des rivières :

Favoriser une ripisylve équilibrée : Une tranche annuelle de restauration et de gestion de la ripisylve de l'ordre de 160 000 € HT.

Prévention :

Information, communication, sensibilisation du public.

Gestion opérationnelle du risque par les Plans communaux de sauvegarde (PCS).